

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 77 8e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES

ÉDITORIAL

AHMED Abdou Rahamane
Président de SOS DÉMOCRATIE

Septembre-Octobre 2003 / France :1,5 euro Comores :100 FC



Maître Saïd LARIFOU et ses amis : DES BOUCS EMISSAIRES

Les affaires récurrentes de violation des libertés démocratiques et des principes élémentaires des droits de l'homme par la junte au pouvoir confinent les Comores et les comoriens dans un vaste univers incarcéral où règnent en maître la répression, les humiliations, le chantage et les intimidations.

le leader du parti RIDJA (Rassemblement pour une Initiative de Développement avec une Jeunesse Avertie) Saïd LARIFOU, avocat franco-comorien, un journaliste français, Mourad Aït Habbache et deux autres français, Philippe VERDON et Pascal LUPAR l'ont appris à leurs dépens, en foulant le sol comorien.

Face aux détournements des deniers publics commis par une junte aux abois les comoriens sont de plus en plus exaspérés. Ils sont en outre confrontés aux hausses répétées des denrées de première nécessité mais aussi à l'arbitraire du régime qui n'hésite pas par juge interposé à mettre abusivement en examen ce 24 septembre 2003, sous le prétexte fallacieux « *d'attentat, complot, atteinte à l'autorité et la sûreté de l'état* » les symboles des institutions démocratiques, il est vrai dans un état de droit. A savoir d'un côté, les droits élémentaires de la défense, tels que définis par les conventions internationales en vigueur, incarnés ici par l'avocat Saïd LARIFOU, et de l'autre la liberté d'expression incarnée par le journaliste Mourad Aït Habbache.

Aujourd'hui libérés provisoirement et mis sous contrôle judiciaire Maître LARIFOU et Mourad Aït Habbache n'en sont pas moins la partie émergée de l'immense iceberg fait de corruption, de forfaiture, de violations de toutes les libertés démocratiques.

Ce fiasco des autorités judiciaires aux ordres est d'ailleurs illustré par la volte face spectaculaire du témoin clef de cette affaire, le sous fifre de Bob Denard, le commandant Comba Ayouba qui selon la *Lettre de l'océan Indien*, vient de contredire la version officielle.

Consciente de la machination montée par le pouvoir putschiste d'Azali, SOS DEMOCRATIE COMORES exige de ce dernier le respect strict des droits élémentaires de la défense, en vigueur dans les conventions internationales signées par les Comores.

ERRATUM: dans l'éditorial du numéro précédant lire à la deuxième ligne il est « *inconcevable* » à la place d' « *incontestable* ».

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06.61.60.18.50 ou 06.60.11.81.90 – Fax : 01.47.46.99.54

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – 92504 RUEIL-MALMAISON CEDEX

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BEVES...INFOS BREVES...

16 septembre: Début de la chasse aux originaires des autres îles des Comores à Mayotte dans le village de MBAD-JELE. Les femmes de ce village maorais accusent les anjouanais, mohéliens et grand-comoriens de tous les maux: vol, corruption, occupation des postes clés de l'administration, etc.

La petite goutte qui a fait déborder le vase est le problème de places dans les écoles maternelles. Il est inadmissible qu'à Mayotte sous administration française se développe en toute impunité sous l'impulsion des élus mais aussi des autorités françaises un sentiment de haine et de xénophobie relayé par les femmes maoraises vis à vis de leurs compatriotes comoriens.

18 septembre: Monsieur ALI Mroudjaé, ancien Premier Ministre comorien est arrêté par la gendarmerie comorienne pour « outrage à magistrat ».

Le président du Parti Comorien pour le Démocratie et le Progrès (PCDP Djamnazi) est accusé d'avoir assimilé à une « rançon », lors d'un meeting de l'opposition à Moroni le 15 septembre, la caution que sa famille a dû payer pour obtenir la libération provisoire de sa fille, Anliat Mroudjaé, ex-comptable dans une société d'État, accusée de malversations.

22 septembre: Maître Saïd Larifou président du parti RIDJA (Rassemblement pour l'Initiative et le Développement d'une Jeunesse Avertie) est arrêté puis détenu à la gendarmerie comorienne quand il est allé se renseigner sur les arrestations des deux amis français (Philippe VERDON et Pascal LUPAR) interpellés dimanche 21 septembre et le journaliste Mourad Aït-Habbache le lundi.

SOS DEMOCRATIE COMORES DEMANDE une enquête équitable et juste. Les autorités comoriennes doivent respecter aussi les droits de la défense. Les accusés doivent bénéficier de la présomption d'innocence.

3 octobre: une vingtaine de militaires comoriens sont envoyés en renfort sur l'île de Mohéli pour rechercher des présumés mercenaires (sept blancs et un noir) qui auraient été aperçus par un chauffeur de taxi.

Celui-ci aurait affirmé dans un premier temps que sa voiture et lui « avaient été pris en otage par des mercenaires dans l'île de Mohéli » mais il est ensuite revenu sur ses déclarations. Cette fausse nouvelle a été relayée par les autorités comoriennes qui auraient fait une liaison avec l'arrestation de Maître Larifou et des trois journalistes français.

15 octobre: Maître Saïd Larifou est libéré provisoirement sous contrôle judiciaire. Il est assigné à résidence à Moroni (capitale des Comores).

Son avocat Maître Jean-Gilles Halimi a dénoncé à Paris le 13 octobre ses conditions difficiles d'incarcération. Par ailleurs le président du parti RIDJA a été condamné à 90 jours de prison dont 75 avec sursis par le tribunal de Moroni pour « outrage à magistrat ». Il aurait refusé de signer un procès verbal le 2 octobre

21 octobre: SOS DEMOCRATIE COMORES condamne fermement l'assassinat du correspondant de RFI en Côte d'Ivoire Jean Hélène par un sergent ivoirien chargé de la sécurité.

Ce triste dénouement est sans conteste une conséquence de l'incompétence et de la médiocrité de ces hommes formés à l'instar de ceux des Comores, dans les lieux sombres de « la Françafrique » pour apprentis putschistes et assassins.

27 octobre: un incendie volontaire qui aurait été commis par les employés municipaux de la commune de Bandrelé à Mayotte aurait détruit 28 cases habitées par des personnes originaires de l'île d'Anjouan.

Le matin, plusieurs hommes « sans-papiers » sont arrêtés par les gendarmes français suite à une opération de contrôle d'identité. Le Maire de Bandrelé aurait déclaré « nous avons profité que les maisons soient vides de leurs habitants pour les détruire ». Ainsi, 80 femmes, enfants et personnes âgées se sont retrouvés sans abris ni mobiliers ou effets personnels et mêmes leurs animaux domestiques brûlés vifs.

SOS DEMOCRATIE COMORES dénonce cette atteinte grave du droit au logement et cette campagne de haine et de destruction des biens essentiels pour la vie. Ces actes de terreur sont pratiqués par certains élus maorais avec la complicité des autorités françaises. Ce qui nous rappelle les périodes sombres de l'histoire.

GRITAC

(Groupe de Réflexion pour l'intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores)

MEMORANDUM SUR LES MEFAITS, L' INUTILITE ET LA NOCIVITE DE L' ARMEE AUX COMORES

Suite au discours prononcé le 1er juillet dernier par le colonel-président Azali, lors d'un séminaire organisé conjointement par le ministère de la Défense extérieure et l'état major de la mal nommée AND (*Armée Nationale de Développement*), sous le thème « **Défense et sûreté, base de la souveraineté d' un État de droit** », le GRITAC soupçonne la junte toujours, pour ainsi dire, au pouvoir aux COMORES, de nourrir pour ces dernières, un noir dessein dans les semaines à venir. En effet, après s'être emparée par effraction des rênes du pouvoir, refaite une santé et dotée de comforts et d'avantages substantiels, grâce aux subsides de l' État, cette junte ne recule devant rien pour défendre et protéger ses intérêts personnels et ceux d'une corporation (*l' armée*) improductive, coûteuse, et néfaste à tout point de vue. Et ce, au détriment des secteurs de développement susceptibles de sortir les COMORES d'une perpétuelle stratégie politique d'assistanat et de mendicité, fustigée par ailleurs et à juste titre, en mai dernier par Vincent de Cruz, représentant de la Banque mondiale en ces termes: « **Je souhaite que vous imaginiez une stratégie pour ce pays, basée sur une vision sans aide des bailleurs. Une vision, poursuit-il, comme celle qui a permis à l'île MAURICE (*pays sans armée, NDLR*), de sortir de la pauvreté il y a 20 ans. Ce pays de la région, précise-t-il, ressemble beaucoup au votre, et maintenant ne reçoit aucune aide extérieure. C'est sur les actes que l'on vous jugera** ». Fin de citation.

Les faits sont têtus et nous prouvent ici, que contrairement aux allégations du « grand Mufti » sensé incarné les valeurs de paix, de justice et de tolérance, propres aux hommes sages, la patrie est le cadet des soucis de cette armée, pourfendeur en chef des valeurs morales et patriotiques, toute entièrement dévouée à ses suzerains et mentors de l'armée française. Une armée française paradoxalement en charge de l'intégrité et de la Défense extérieure de la partie libérée de l'archipel, et en même temps, force occupante de l'île comorienne de MAYOTTE, au grand dam de la Communauté internationale. Si armée rimait avec prospérité, ça se saurait sous les cieux du LIBERIA porté à bout de bras par les USA, du CONGO riche en minerais, de la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE riche en diamant, de la COTE D'IVOIRE riche en produits agricoles ect. D'un autre côté, « des pays sans ressource » comme l'île MAURICE ou la COSTA RICA qui ont la particularité de ne posséder sur leur sol ni armée, ni base militaire étrangère (*en dépit des nombreuses sollicitations*), sont sans cesse cités en exemples pour leur développement harmonieux sans aides ni prêts extérieurs, dans une démocratie apaisée qui fait le choix de miser sur un développement intégré et adapté au bien-être de leurs populations dans un environnement agréable. Cela n'est possible qu'avec une bonne politique sociale, une éducation et un enseignement multi-directionnels (*musique, sport, hygiène, instruction civique, exercices de sauvetage, stage de bénévolat d'entraide et campagne de solidarité. Sans oublier l'éradication de l'illettrisme, la présentation d'un bon taux d'alphabétisation etc.*). Cela n'est possible également qu'avec une politique de santé accessible par tous et dans les meilleurs hôpitaux qui soient.

La non-existence, voir même l'éradication d'une armée budgétivore dans un petit pays, qui plus est, pauvre, est sans conteste, un gage sérieux de sécurité, de stabilité et de démocratie. Car la détention d'arsenal de mort, ne peut qu'exciter les appétits de pouvoir les plus exacerbés, d'une soldatesque formée, non pour la « **défense et la sécurité, base de la souveraineté d'un état de droit** », mais « **comme instrument de répression domestique** », comme l'écrit si justement Aboubacar M'Changama dans « **Archipel** » du 20 avril 1999, dans un excellent article intitulé: « **Pouvoir politique et pouvoir militaire** ». Article dont les premiers mots sont: « **Pouvoir politique et pouvoir militaire ont toujours agi ici en mauvaise connivence, dans laquelle chacun pouvait compter sur l'autre, pour agir dans une impunité propre aux régimes dictatoriaux** ».

LE POUVOIR A N' IMPORTE QUEL PRIX

Les événements récents comme la rétrocession programmée de l'île comorienne de MAYOTTE aux forces d'occupation par les autorités fantoches, lâches et capitulardes qui semble-t-il, ont fait l'objet « **de pressions énormes** » selon le fantasque Houmédi Msaidié (*ministre d'État au Développement, aux Infrastructures, aux Transports internationaux, aux Postes et Télécommunications et en même temps porte-parole du gouvernement*), constituent en soi, un tournant préjudiciable à l'unité, à l'indépendance, bref, à l'avenir politique des COMORES, composées jusque là de quatre îles: NGAZIDJA (GRANDE COMORE), MWALI (MOHELI), NDZU-WANI (ANJOUAN) et MAORE (MAYOTTE). Mais de quelles terribles pressions peut-il être question, au point de mettre en péril l'honneur d'un pays, jusqu'à en venir à négocier pour la première fois, sa souveraineté, son intégrité et son indépendance chèrement acquises un certain 6 juillet 1975.

Le GRITAC s'insurge contre les fréquents écarts de langage et cette langue de bois des autorités comoriennes, qui consiste à glisser quelques messages subliminaux, tendant à abonder dans le sens des autorités françaises, tout en laissant croire, très maladroitement le contraire. Il en est ainsi par exemple quand au cours de cette fameuse conférence de presse de Houmédi Msaidié en mai, ce dernier parle délibérément sans être par qui que ce soit de négociation « **pour régler l'ensemble des questions qui préoccupent à la fois les responsables de l'île de MAORE (et non les autorités françaises, NDLR), et ceux de l'UNION DES COMORES (dont ne font plus partie à ses yeux, les Maorais, NDLR)**. Il en est ainsi également lorsque après son dernier ENTRETIEN AVEC Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères, son homologue comorien Souef Elamine déclare à PARIS, que MAYOTTE peut participer aux prochains jeux de MAURICE en qualité de « **France de l'OCEAN INDIEN** », en prenant au dépourvu, toute la Communauté internationale et surtout le peuple comorien, qui ont toujours fait de l'intégrité des COMORES issue de la colonisation, un préalable non négociable.

Après avoir été le pays mis en coupe réglée par les mercenaires, avec l'appui et la bienveillance de l'ancienne puissance administrante (*la France*), repliée sur l'île comorienne de MAYOTTE, les COMORES encore sous le joug d'une junte militaire depuis plus de 4 ans, à l'instar des républiques bananières en AFRIQUE, se sont offertes en la personne d'Azali, leur putschiste-maison, qui conformément à la norme, s'est forgé au forceps, une légitimité, non sans s'arroger au passage de pouvoirs spéciaux et exceptionnels, dans un processus qui fait la part belle à l'arbitraire, au culte de la personnalité, au clientélisme, au népotisme voire même, à l'instrumentalisation de la religion par « Grand Mufti » interposé. Ainsi à l'instar des républiques bananières sœurs d'AFRIQUE, celle des COMORES prouve que les rênes du pouvoir se trouvent à portée de main, de n'importe que lâche aventurier, pour peu qu'il ait en sa possession des armes (*de l'arsenal de l'État nourricier de préférence*). Ainsi comme ses homologues et maîtres à penser des républiques bananières, et sous prétexte de sortir le pays d'un soi-disant chaos, après s'être arrogé les pleins pouvoirs en foulant aux pieds toutes les institutions démocratiques, en bon élève, Azali promet mordicus, sans en penser un mot, de rendre le pouvoir aux civils incessamment sous peu. Le reniement de la parole donnée si chère à un soldat digne de ce nom, va jusqu'à d'incessantes violations des lois, par le premier magistrat comorien. Une fois bien installé, il peut à loisir gouverner par ordonnances, en faisant main basse sur les deniers publics, juste le temps d'asseoir son pouvoir sans partage, avant de procéder à des mascarades d'élections, pour s'acheter à bon compte, l'estime de la communauté internationale. Compte tenu de l'état de délabrement avancé qui prévaut aujourd'hui aux COMORES, il est fort à craindre que la prochaine étape, à l'instar des républiques bananières sœurs (*le ZAIRE de Mobutu, l'UGANDA d'Idi Amin Dada, la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE de Bocassa, la COTE D'IVOIRE de Robert Guéi, le LIBERIA de Charles Taylor, etc.*) ne soit l'inéluctable guerre civile, qui aurait attisée à la longue, l'appétit de pouvoir de ces gaulonnés de pacotille, hermétiques à toute idée d'une armée portant haut l'étendard de l'honneur avec abnégation et courage, et par-dessus tout, au service de l'État et non le contraire. Car en dépit de son élection entachée d'irrégularités, Azali conscient d'être assis sur un siège éjectable, a beaucoup de mal à s'affranchir de son passé de putschiste. Du reste, il n'a jamais cessé de se comporter en médiocre seigneur de guerre, dans la partie comorienne qu'il arrive, bon an mal an à contrôler. A savoir, la GRANDE COMORE, seule île que la soldatesque d'Azali réussit jusqu'alors à mettre en coupe réglée.

Le professeur Léon SCHWARTZENBERG, l'homme des bonnes causes qui s'était engagé aux côtés des sans papiers, sans logis et sans travail est décédé le 14 octobre 2003. Nous lui rendons hommage et adressons nos condoléances à ses proches.

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 20h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net

ABONNEZ-VOUS à « DÉMOCRATIE INFO »

Nom.....Prénom.....Adresse.....

.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne à « DÉMOCRATIE INFO » pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE. Fiche à renvoyer à **SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES B.P.131—92504 RUEIL MALMAISON CEDEX**

Retrouvez cette édition et toutes les parutions antérieures sur www.comores-online.com/sos-democratie

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires